

Image not found or type unknown



Demande de visa long séjour

Par **pat 11**, le **27/02/2014** à **22:16**

marié en France depuis le 04/05/2013 ma femme a du repartir en Chine pour regularisé sa situation .

Elle a fait une demande de visa depuis le 17 décembre 2013. Je suis convoqué a la préfecture de police le 12 mars 2014 , il me demande de fournir des documents probants de vie , que signifie ses documents.

merci